



Consommateur – La réalité augmentée va tout changer

publié le 20/05/2016

Descriptif :

La Cass Business School a récemment fait une analyse sur les changements que la réalité augmentée va provoquer dans la manière dont le consommateur va acheter ses biens et comment les services de consommation vont être amenés à évoluer, voire disparaître dans certains cas.

Plus le temps passe, et plus le numérique prend le pas sur notre monde. Virtuel et réel commencent à se mélanger et la réalité augmentée n'est ainsi que l'évolution naturelle d'un tel procédé. Ceci risque de bouleverser de nombreux secteurs d'activités et de chambouler la vie de millions de consommateurs.

La Cass Business School s'est intéressé au sujet pour tenter de décrypter les changements qui vont s'opérer dans un avenir proche. Premier point à noter : La relation vendeur/client risque d'être amenée à évoluer. Bientôt il ne sera plus forcément obligatoire d'aller chercher des réponses auprès d'un spécialiste avant d'acheter un produit. C'est déjà partiellement le cas aujourd'hui, la plupart des gens vont maintenant se renseigner sur Internet. On trouve de nombreux comparatifs, des tests et des avis d'internautes... Mais cela ne peut s'appliquer à tous les produits, et il est souvent plus délicat de sortir son téléphone au milieu d'un rayon de supermarché pour aller vérifier si le produit que l'on s'apprête à acheter est de bonne facture.

C'est parfois long, peu ergonomique et les gens ne vont pas s'embêter à effectuer la même opération à chaque produit. Avec des lunettes de réalité augmentée, tout cela changerait. Il n'y aurait qu'à regarder le produit et l'information apparaîtrait sous les yeux du consommateur : prix, comparatif, avis, qualité, descriptions, recommandations... **Et c'est bien là toute la force du processus : l'instantanéité ! **



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.